

UNE LIGNE VERTE

ÉCOLE A Morges, une école primaire impose une ligne de séparation pour le lâcher leurs enfants, âgés de 4 à 10 ans, à 50 mètres de l'entrée. Le procédé fait



DE QUOI ON PARLE?

■ **INTERDIT** L'école primaire de la Gracieuse à Morges, qui accueille des enfants de 4 à 10 ans, a imposé une frontière physique aux parents. Interdits de rentrer dans la cour, ils sont tenus de respecter la ligne verte peinte au sol. La grogne monte, le symbole choque mais surtout la sécurité inquiète.

Halte, interdiction de franchir la ligne! Une douane? Non, une école. Un établissement primaire, le Collège de la Gracieuse, à Morges, qui accueille des bambins de 4 à 10 ans. Comme l'a révélé *Le Courrier*, les parents sont priés depuis la rentrée des classes de ne pas enjamber la marque verte peinte au sol, laissant leurs chérubins à une cinquantaine de mètres de la porte d'entrée.

Si la séparation de la sphère familiale et scolaire semble plutôt acquise du côté des parents, le besoin de l'encrer sur

les parents des 230 enfants que nous accueillons, à peine une dizaine contestent la démarche. Difficile à croire lorsqu'on se rend sur place. Si quelques mères attendent docilement leurs rejetons derrière la ligne, la plupart la franchissent crânement. «C'est une idiotie, cette ligne, explique l'une d'elles. Je veux m'assurer que ma fille rentre bien dans l'école, et n'en profite pas pour filer.» Car outre le symbole dérangeant, c'est avant tout des questions de sécurité qui préoccupent les parents. Laisser leurs petits de 4 ans dans une cour où certains n'y ont jamais aperçu de surveillant le matin, est tout

simplement hors de question. On reste donc un rien interloqué quant à la réelle utilité de la mesure. «Ce matin, quelques mamans m'ont demandé ce que j'allais faire si elles franchissaient la ligne. Je ne suis pas maîtresse d'en-

«J'EN CONCLUS À UN ÉCHEC DU DIALOGUE, AU VU DE LA RÉSISTANCE DES PARENTS»

Daniel Christen, directeur de l'enseignement obligatoire vaudois



Yvain Genève

l'asphalte effraie. «Ils se sont mis à peindre ces lignes à la rentrée. Je tombais des nues lorsque j'ai appris leur fonction», explique Séverine Morand, dont les deux enfants de 4 et 7 ans sont scolarisés à la Gracieuse. «C'est en effet dommage de devoir en arriver là, de ne pas avoir pris la peine d'expliquer clairement les choses, s'exclame Sylvie Pittet Blanchette, secrétaire générale de l'Association vaudoise des parents d'élèves. Cela nous oblige à être procéduriers», ajoute-t-elle, allusion aux pétitions et aux lettres qui occupent actuellement les parents concernés.

Le directeur de l'établissement, Pierre-Alain Favez, assure que la ligne existe depuis trois ans déjà. «Initialement, elle avait pour fonction de délimiter le périmètre pour les écoliers. Depuis la rentrée, on lui a rajouté une valeur pour les parents.» La direction explique y avoir eu recours après s'être retrouvée trop souvent confrontée à des «invasions de poussettes, petits frères et autres». «Et sur

fantine, je ne joue pas à ce jeu-là, répond le directeur. Mais la loi précise qu'en cas d'action de mauvaise volonté ou dérangeante le préfet doit être averti.»

FRONTIÈRE EN SURSIS

Doit-on y voir un échec du dialogue? L'Association des parents d'élèves de Morges s'étonne de ne pas avoir été avertie. Une ligne qui étonne aussi Philip Jaffé, psychologue spécialisé dans les droits de l'enfant. «C'est un peu navrant de concrétiser un interdit. Si je devais caricaturer, c'est comme si une décision administrative vous tombait dessus. Or les responsables d'école ont une tâche essentielle: celle de maintenir les meilleures relations possibles avec les parents des enfants qu'ils accueillent.» Selon lui, les enfants ne devraient toutefois pas être choqués outre mesure par cette frontière visible. «Mais certains adultes sont beaucoup plus anxieux que d'autres à la séparation. Il faut les comprendre et les soutenir, pour qu'ils



PHOTOS: SÉBASTIEN FÉVAL

ne transmettent pas l'angoisse à leurs enfants.»

Reste à savoir si cette frontière physique est vouée à durer. «C'est la première fois qu'un tel cas remonte à nos oreilles», précise Daniel Christen, directeur de l'enseignement obligatoire au Département de la formation vaudois. En réalité, quelques établissements auraient eu recours à la même méthode. Et si le procédé n'enfreint pas la légalité, il dérange. «J'en conclus à un échec du dialogue, au vu de la résistance de parents, qui visiblement n'avaient pas été consultés. On ne peut pas leur imposer ça.»

Le directeur, lui, ne démont pas de sa ligne: «Ce ne sont tout de même pas des barbelés, se défend-il. Cela ne choque pas et je n'allais quand même pas dessiner des fleurs au sol!»

Muriel Jarp
LIRE L'ÉDITO EN PAGE 2



Yvain Genève

OU UN FEU ROUGE?

parents. Ils doivent des vagues.



FAUT-IL INTERDIRE AUX PARENTS D'APPROCHER L'ÉCOLE DE LEURS ENFANTS?

Commentaires: www.lematin.ch
Vidéos: video@lematin.ch
Répondeur: 0901 118 811 (tar. + 50 ct.)
SMS (20 ct.): LM ENF au 700

STOP

Au Collège de la Gracieuse, à Morges, les parents ont l'interdiction de franchir cette ligne verte.

RÉACTIONS



« Au début, cela me dérangeait un peu, c'est vrai. Je m'y suis habituée. Certaines mères franchissent quand même la ligne, d'autres signent des pétitions. Moi cela ne m'intéresse pas »

ABNORE GASHI, venue chercher Arbit, 5 ans et demi

« C'est un peu brutal. Un enfant qui passe ses quatre premières années avec sa mère et soudain est séparé par une ligne, ça semble un peu rapide, même si je comprends l'importance de son indépendance »

SONIA BESSA, avec sa fille, Marlène, 4 ans



« Cette ligne ne me touche pas. Je respecte la décision de l'école. J'y mets mon enfant, je dois donc accepter les règles. Et la liberté des enfants est importante »

VERA TAIPINA, accompagnée de Sara, 5 ans



INTERVIEW Bernard André, formateur à la Haute Ecole pédagogique de Lausanne

«LA LIMITE PEUT AUSSI ÊTRE UN MOYEN DE REPRENDRE UN DIALOGUE»

■ Une ligne tracée au sol pour imposer la séparation aux parents, c'est inquiétant non?

En France, la démarcation est beaucoup plus forte, avec des grilles et un portail. Ici, cela choque car la limite est d'habitude plus souple. Nous avons là une tentative de régler un problème, est-elle la bonne? Ces irruptions des parents dans la cour de récréation, voire en classe, sont très difficiles pour les professionnels de l'éducation.

■ Oui, mais de là à privilégier un symbole fort au dialogue...

Je suis bien sûr pour le dialogue, mais, s'il échoue, il faut résoudre la question autrement. Et la limite peut aussi être un moyen de reprendre ou poursuivre un dialogue. Il faut voir s'il s'agit d'une rupture ou d'une continuation de la discussion. Je vois cela comme une invitation aux parents à réajuster leur vision.

■ Mais cette limite stricte est-elle vraiment nécessaire pour des petits de 4-5 ans?

Mettre une limite, c'est une bonne chose pour l'enfant, cela lui permet de rentrer dans un

autre monde. Et les limites dégressives ne sont pas toujours meilleures que celles nettement établies. Ce qui est surtout traumatisant pour l'enfant, c'est de voir que sa mère a du mal à le quitter. N'oublions pas que, il y a une trentaine d'années, les enfants se rendaient seuls, souvent à pied, à l'école.

■ Les parents ont-ils de plus en plus de mal à se séparer de leurs enfants?

L'implication des parents dans l'avenir de leurs enfants devient très forte. Ainsi, les problèmes

changent et la manière d'y répondre évolue elle aussi. Et la société donne un double message: on demande à l'école d'être plus cadrante, mais, lorsqu'elle le fait, on s'insurge. Or les cadres contiennent et enferment bien sûr, mais ont aussi une vertu éducative.

■ Donc tracer une limite claire et nette, cela ne vous effraie pas.

Symboliquement, la ligne n'est pas rouge, ce qui m'aurait choqué. L'idée du vert, c'est «allez-y!» mais pas n'importe comment.